



Votation fédérale du 25 septembre 2022

Suite à une malencontreuse omission de notre part, la prise de position du Cartel apparaît de manière incomplète dans la brochure des votations.

Sur les 4 objets fédéraux, le Cartel a pris position ainsi :

Objet 1	Objet 2	Objet 3	Objet 4
–	NON	NON	NON

Merci de votre compréhension.

Le bureau

Objets fédéraux

- **Objet n°1: Initiative populaire « Non à l'élevage intensif en Suisse »**
Acceptez-vous l'initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif) »?
- **Objet n°2: Financement additionnel de l'AVS par un relèvement de la TVA**
Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA?
- **Objet n°3: Modification loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (AVS 21)**
Acceptez-vous la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LAVS) (AVS 21)?
- **Objet n°4: Modification de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)**
Acceptez-vous la modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers)?